



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 20 REJEB 1437 (28 AVRIL 2016)

*

I- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes suivants :

PROJET DE LOI :

➤ **Projet de loi n° 67-14** relative à la police portuaire.

Il a été décidé de poursuivre l'examen de ce projet lors d'une prochaine réunion du conseil du gouvernement.

PROJETS DE DECRETS :

1) Projet de décret n° 2-16-269 modifiant et complétant le décret royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique.

Approuvé.

2) Projet de décret n° 2-15-865 fixant les modalités de télé-déclaration des données relatives aux clients de séjour ou de passage des établissements d'hébergement touristique ou d'autres formes d'hébergement touristique et le modèle du bulletin individuel d'hébergement.

Approuvé.

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. le directeur des affaires africaines au ministère des affaires étrangères et de la coopération ;
2. le directeur des affaires européennes au ministère des affaires étrangères et de la coopération,
3. le directeur des affaires financières, des systèmes d'information et de la logistique au ministère des affaires étrangères et de la coopération,
4. la directrice de l'académie marocaine des études diplomatiques au ministère des affaires étrangères et de la coopération,
5. le directeur des routes au ministère de l'équipement, du transport et de la logistique.